

POINT D'INFORMATIONS DU CTS DGER DU 5 MAI 2015

Vos représentants CFDT : Catherine ARMAND
Frédéric LEQUEVRE
Anne-Michèle VACHIER

1 - Projet immobilier : Intervention de Jean Luc CLAVIER et Christelle TOUZE SG - sous direction de la logistique et du patrimoine

Le projet a pris un peu de retard depuis le point établi début janvier. Pour autant le déménagement vers l'avenue du Maine reste envisagé pour avril 2016.

Les indications nouvelles par rapport aux informations déjà diffusées concernent :

- **Les bureaux** (pour 176 postes de travail) seraient localisés entre le rez-de-chaussée et les 2 étages ; il n'y aurait pas de bureaux au sous sol qui serait consacré à des salles de réunions ventilées.
- **Environ 50 postes de travail** bénéficieraient d'un bureau à une personne ; les 125 autres seraient installés dans des bureaux de 2 personnes qui auraient une dimension moyenne de l'ordre de 18m2.
- **Le bâtiment** devrait diminuer par trois environ sa consommation actuelle d'énergie et être conçu de manière à ne recourir que très peu au chauffage urbain. Néanmoins des radiateurs seront installés dans les bureaux et salles de réunion.
- **Les aménagements paysagers** ne seront pas confiés à un établissement de l'enseignement supérieur et sont intégrés comme contribuant à la création d'une ambiance thermique agréable dans les bureaux donnant sur la cour.
- **Le projet intègre une médiathèque.** Des espaces de cafétéria sont envisagés à chaque niveau.
- **Les salles de réunion devenant accessibles** à l'ensemble des directions du ministère, la sécurisation des espaces de travail de la DGER impliquerait une entrée contrôlée par badge dans les couloirs de bureaux
- **Le déménagement** vers l'avenue du Maine se fera sur un, ou deux, week-end et ne concernera que les fauteuils, le matériel informatique et les documents de travail. Les bureaux ou armoires ne seront pas déménagés.
- **Le retard** pris par le dossier conduit à un raccourcissement très fort du temps disponible pour la concertation des agents ; celle ci devrait avoir lieu sur une semaine mi juin et une semaine fin juillet.

Les représentants **CFDT** vous invitent à leur faire part de vos contraintes, attentes... sur l'aménagement du bâtiment en amont de cette concertation restreinte et ils s'engagent à vous communiquer très rapidement les informations dont ils disposeront.

2 - Bilan social 2014

Les questions posées par les représentants **CFDT** ont porté sur :

- **L'écart entre le nombre d'agents présents au 31 décembre 2014** (138 agents pour 135 ETP) alors que le plafond d'emploi était fixé à 148 ETP. En 2014, il a été constaté 28 départs et seulement 20 arrivées alors que le plafond d'emploi était augmenté de 3 postes , après redistribution partielle des postes du cabinet du ministre délégué.

Les éléments d'explication fournis par l'administration portent sur un nombre important de départs en décembre avec des arrivées non comptabilisées dans ce bilan début janvier.

La directrice générale indique que pour réduire cet écart, il est envisagé :

- *de rechercher plus systématiquement l'accueil de sortants d'IRA (2 sont prévus) ou de nouveaux recrutés (2 en catégorie B)*
 - *de faire paraître le maximum de fiches de poste puisqu'une des difficultés à pourvoir les postes provient de la recherche de compétences plus rares en administration centrale ; certains appels à candidature sont ainsi publiés au niveau interministériel ; ainsi début 2015 5 postes ont été ouverts dont 2 restent actuellement sans candidature exprimée*
 - *d'examiner les demandes de mobilité au regard de la « règle » des 3 ans*
- **La forte augmentation du nombre d' attachés** dont la part résultat de la PFR se situe en dessous de 3 (niveau correspondant à l'apport moyen budgétaire) : ce nombre passe de 10 en 2013 à 21 en 2014 alors que le nombre total d'attachés passe de 56 à 51.

La directrice générale indique qu'il est attribué une part résultat égale à 2.5 aux nouveaux arrivants. Elle évoque également une « opération vérité », considérant que certains agents anciens à la DGER bénéficiaient d'un niveau de prime qui n'était pas à hauteur des résultats obtenus. Elle considère que cette pratique peut avoir un rôle positif pour l'ensemble de la communauté de travail.

Les représentants **CFDT** font observer que cette attitude peut entraîner des effets négatifs sur l'attractivité des postes à la DGER.

Ils rappellent aux agents qu'après la notification des primes, il est toujours possible de formuler un recours d'abord auprès de sa hiérarchie puis éventuellement auprès du président de la CAP.

Ils sont à la disposition des agents concernés pour les aider dans ces démarches.

Les représentants **CFDT** ont également demandé qu'une indication sur le nombre d'agents formés complètent les indications sur le nombre de journées stagiaires. Ils souhaitent par ailleurs que des compléments de données soient communiqués pour les conditions de travail des inspecteurs de l'enseignement agricole non rattachés à la « cellule parisienne ».

Ils signalent enfin qu'il serait utile que les indications issues du prochain exercice d'évacuation soient diffusées aux agents, de manière à faciliter le travail des guides-files et serre-files.

Il est indiqué en complément que la baisse du budget de fonctionnement de la DGER en 2015 est de 5% par rapport à 2014 (montant 2014 = 377 993€), alors que l'évolution de la tarification des envois postaux pourrait entraîner une forte augmentation de cette dépense (21 532€ en 2014).

3 - Audits en cours

L'audit sur la fiabilisation du processus de circulation des sujets d'examens est en cours et devrait être rendu fin juin pour donner lieu à un plan d'actions.

L'audit sur l'organisation du travail relatif à l'attribution des dotations d'enseignants et à la mobilité des enseignants dans les lycées publics est également en cours ; ses conclusions sont attendues pour fin mai

4 - Eléments de réponse aux questions diverses posées par les représentants CFDT

Comme annoncé lors du CHSCT d'administration centrale du 24 mars, un groupe de travail sur la prévention des risques psychosociaux à la DGER sera mis en place. Il comprendra un représentant par sous direction, un représentant de l'IEA, deux représentants de la MAPAT, l'assistant de prévention et des représentants du personnel.

Il devrait commencer ses travaux dans la 2ème quinzaine de mai.

Cette année encore la réalisation des entretiens professionnels à la DGER est en retard sur le calendrier : seulement 10% des comptes rendus d'entretien ont été reçus à la MAPAT.

Les représentants **CFDT** signalent que dans certaines structures, ces entretiens ne sont pas encore programmés et que cette situation peut s'avérer dommageable pour les agents.

La directrice indique qu'un rappel sera transmis aux sous directions.

Les crédits du programme 215 à hauteur de 1.2 à 1.5 million d'€ chaque année avaient été annoncés comme devant faire l'objet d'une forte diminution.

Le chef de la MAPAT indique qu'il est acté depuis 48h que ce budget sera partiellement rétabli, ce qui devrait permettre la poursuite des travaux sur « Guépard privé » et sur le portail des inscriptions aux examens.

Par contre les crédits initialement prévus pour la refonte du système d'information de l'enseignement agricole « SIRENA » restent diminués et en particulier la prestation relative à la conduite de ce programme ne sera pas financée.